


## Critères de choix thérapeutiques (introduction à l'evidence-based medicine et économie de la santé et pharmacoéconomie)

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

4 crédits	30.0 h + 10.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Henrard Séverine ;Spinewine Anne (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Aborder - la notion de Médecine fondée sur les preuves et les grands principes de sa mise en œuvre; - l'analyse d'articles scientifiques et cliniques à propos de l'efficacité et de la sécurité des médicaments; - les méthodes d'élaboration des recommandations thérapeutiques; - les principes de base de la pharmacoéconomie et de ses applications en pharmacothérapie (coût de la maladie, minimisation des coûts, rapport coût/bénéfice, rapport coût/efficacité, aspects humanistes); - les principes de base de la Sécurité Sociale d'une part et des facteurs économiques intervenant dans la mise à disposition des médicaments en Belgique et en Europe.
Acquis d'apprentissage	<p>Donner au futur pharmacien une formation de base dans les deux orientations suivantes, et ceci de façon complémentaire: - Médecine (dans le domaine médicamenteux) fondée sur les preuves ("Evidence-based Medicine") - Economie de la santé et pharmacoéconomie A l'issue de cet enseignement, le futur pharmacien doit être capable de - comprendre la notion de preuve clinique et la valeur à accorder aux données de la littérature scientifique et autres sources d'information pertinente (notices; avis des autorités et des sociétés scientifiques; information communiquées par les producteurs, etc</p> <p>1 ; - sur cette base, comprendre la notion de recommandation thérapeutique ("guidelines") et la façon dont il convient d'en tenir compte dans la pratique journalière et individuelle; - comprendre les principes de pharmacoéconomie et la manière dont ceux-ci peuvent contribuer à effectuer des choix thérapeutiques plus rationnels; - comprendre les principes politiques et économiques à la base du mode de dispensation des médicaments en Belgique et en Europe, et sur cette base, apprendre à situer sa profession et son rôle dans la société et vis-à-vis des patients.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> L'évaluation des acquis comporte 2 volets:</p> <p>1. La réalisation des exercices en ligne, la participation aux séminaires et les résultats du test de simulation de l'examen contribuent pour une partie de l'évaluation et de la note finale</p> <p>2. Un examen écrit avec des questions théoriques mais aussi pratiques, relatives aux différentes parties du cours. Les compétences relatives à la recherche d'informations sont évaluées par le biais de questions pratiques où l'étudiant utilise un ordinateur avec accès aux sources d'informations vues dans le cadre du cours.</p>
Méthodes d'enseignement	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> Le cours comprend une approche mixte incluant des cours magistraux, la réalisation de certains travaux à domicile (lecture, exercices en lignes), et la participation à des séminaires en présentiel. Les enseignants portent une attention particulière à faire un maximum de liens entre théorie et pratique, en illustrant leurs propos au moyen d'exemples actualisés concernant différents types de médicaments.</p>
Contenu	<p>Partie 1. Evidence-based medicine (médecine basée sur les preuves)</p> <p>- Principes de base de l'EBM; Sources primaires (études expérimentales et observationnelles); sources secondaires et tertiaires (synthèses méthodiques et méta-analyses; guidances thérapeutiques et réunions de consensus; autres sources d'information); publicité sur les médicaments</p> <p>- Chaque partie est abordée selon les questions suivantes: Quelles sont les preuves ? Où puis-je les trouver? Comment les analyser de façon critique?</p> <p>Partie 2. Pharmacoéconomie</p> <p>Introduction sur le système de santé belge; principes et méthodes de la pharmacoéconomie et de l'évaluation économique en santé; remboursement et fixation du prix des médicaments en Belgique.</p>

Autres infos	La participation aux séminaires et aux exercices en ligne est obligatoire pour valider l'unité d'enseignement. Toute absence injustifiée entraîne une pénalité à l'examen de l'UE qui peut aller jusqu'à l'annulation de la cote d'examen pour l'année d'étude considérée (0/20). En cas d'absences répétées même justifiées, l'enseignant peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à l'UE en respect de l'article 72 du RGEE.
Faculté ou entité en charge:	FARM

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences pharmaceutiques	FARM2M	4		
Master [120] en statistique, orientation biostatistiques	BSTA2M	4		